

RAPPORT MORAL 2018

2018 : Le pire n'est jamais certain !

par Karim Lapp, président

A l'heure de l'anthropocène, il n'est plus vraiment possible de prévoir ce que ce monde incertain nous réserve. Les défilés fluorescents, lycéens pour un monde meilleur ou les réactions américaines, brésiliennes ou européennes sont des symptômes d'un monde dont les crises se complexifient. Si l'avenir ne se prévoit pas il est possible de le préparer. Nous faisons le choix de ne pas rester muet face à ces modèles économiques suicidaires, ces décisions politiques inféodées à ces modèles. Pour défendre les communs quoi de plus logique que d'agir en commun.

2018 aura été marquée par quelques par quelques succès pour l'écologie avec l'abandon du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes et le retour à la réalité des rapports de force dans notre société avec la démission de Nicolas Hulot. Agir pour l'Environnement a pu contribuer à faire avancer le dossier des pesticides et permis de faire respecter la réglementation sur les nanoparticules dans l'alimentation. Ces succès sont le résultat de votre mobilisation qui démontre bien qu'il est possible de faire évoluer les décisions. Pour cela il faut à la fois être présent au bon moment de la décision, pertinent sur le plan scientifique et technique et avoir un poids que vous êtes les seuls à pouvoir nous donner. Alors oui, il faut continuer à se mobiliser et faire grandir notre réseau pour avoir plus d'influence sur les décisions en matière d'environnement car rien n'est gagné.

La mobilisation citoyenne c'est l'ADN d'Agir pour l'Environnement depuis plus de 20 ans. Les formes de mobilisations citoyennes se sont multipliées et parfois avec de grand succès mais souvent de manière éphémère. Agir pour l'Environnement doit évoluer avec ce nouveau paysage. A l'occasion d'un séminaire que nous avons tenu fin 2018 un certain nombre d'orientations ont été retenues. Nous avons confirmé le choix de l'indépendance économique des campagnes pour ne dépendre que de vous citoyennes et citoyens. Agir pour l'Environnement peut devenir un véritable outil au service des mobilisations locales, nationales ou européennes. Pour cela il faut adapter nos outils à vos besoins.

C'est ce que nous vous proposons pour 2019 : renforcer notre capacité d'action collective en augmentant la force du réseau APE en nombre et en diversifiant les possibilités d'agir pour les membres. Il s'agira également de développer les outils de campagne et d'appui aux mobilisations. Un grand chantier pour une équipe encore assez réduite. Grâce à vous, à votre confiance, je suis persuadé ainsi que toute l'équipe des administrateurs et des salariés que nous parviendrons encore cette année à de beaux résultats grâce à vos actions et soutiens.

Merci de votre confiance et de vos encouragements en 2018. Pour défendre les communs agissons en commun.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS
Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2019

2018 : Une montée en puissance qui ne se dément pas !

par Stéphane Kerckhove, délégué général

Pour la seconde année consécutive, Agir pour l'Environnement a réuni plus de 10 000 adhérents. Mieux, l'association compte désormais 14270 adhérents à jour de cotisation. En renonçant à toutes subventions afin de renforcer son autonomie, Agir pour l'Environnement a fait le choix de l'exigence et de l'indépendance. Ce pari n'était pas gagné d'avance mais l'engouement dont bénéficie Agir pour l'Environnement démontre que ce choix est clairement plébiscité.

A l'heure où les gouvernements successifs tapent insidieusement au portefeuille en réduisant les subventions versées aux associations, le fait de renoncer aux subsides de l'Etat nous autorise une liberté de parole et d'actions précieuses. Le soutien de milliers d'adhérents nous accorde un « confort » qui nous oblige.

Chaque jour, nous devons être à la hauteur de la confiance que nous ont accordé les adhérents. L'urgence écologique commande d'agir avec intégrité, pugnacité, constance et honnêteté. En quelques années, Agir pour l'Environnement a su opérer sa mue en renforçant sa capacité à inscrire dans la durée son action. Après avoir constaté les résistances politiques et une certaine forme de conservatisme institutionnel, il nous est apparu évident que nous devons mener des campagnes sur plusieurs années et ainsi peser tout au long du processus législatif et réglementaire tout en pesant sur les acteurs du marché.

Et les résultats sont au rendez-vous ! Nous sommes fiers de pouvoir afficher les résultats que nous avons contribué à obtenir. Sur la présence des nanoparticules dans l'alimentation, l'adoption d'un seuil de 20% de bio en restauration collective, l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes ou encore l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes, le grain de sable a bloqué la machine folle mise en branle par un personnel politique sans imagination.

Mais nous n'aspérons pas au repos. Loin de nous satisfaire d'un bilan honorable, nous scrutons avec inquiétude les signaux d'alerte écologique. Seul le diagnostic guide notre action. Or, l'état de notre planète ne cesse de se dégrader ; nous invitent à redoubler d'effort pour rassembler, mobiliser et opérer enfin la transition écologique que nous appelons de nos vœux.

Pour ce faire, Agir pour l'Environnement doit devenir une association populaire, rassemblant plusieurs dizaines de milliers d'adhérents. Comme le veut la formule consacrée, « nous avons souvent le tort d'avoir raison tout seul ». Les écologistes ont trop souvent espéré que la force de leur conviction allait, seule, réussir à convaincre et vaincre le poids des habitudes. Force nous est de reconnaître que la transition écologique ne sera pas une promenade de santé ; qu'il nous faudra batailler avec abnégation pour vaincre les résistances. Les lobbies ne renonceront pas aussi facilement à leur abus de position dominante.

En tant que consommateur, citoyen ou parent d'élèves, nous avons le pouvoir d'agir. Agir pour l'Environnement peut être le creuset d'un renouveau écologique, plus combatif, alliant engagement individuel et mobilisation collective, critiques acerbes et propositions bienveillantes, expertise technique et mobilisation citoyenne.

Gageons qu'avec vous, nous pourrions continuer à développer un outil associatif au service d'une planète vivable.

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2019

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

2018 fut l'année des victoires acquises de haute lutte. Nombre de campagnes engagées il y a déjà plusieurs années ont en effet connu une évolution positive avec des décisions politiques et économiques allant dans le sens de ce que nous préconisons. Ces victoires valident la stratégie actée voilà quelques années de mener des campagnes sur des temps plus long en mobilisant les moyens humains et financiers permettant de sensibiliser les élus et ainsi réussir à influencer sur les décisions prises. Renonçant aux facilités de la société du spectacle, nous avons accepté un travail, parfois moins visible, visant à convaincre et expliquer, critiquer et proposer. Mieux, nous avons su articuler expertise et mobilisation citoyenne, l'une alimentant l'autre et réciproquement. Ce faisant, la force du nombre nous a permis d'engager un rapport de force sans lequel rien n'est possible. La classe politique demeure malheureusement sourde aux demandes légitimes portées par les ONG de protection de l'environnement. Sans pression citoyenne, le diagnostic et les solutions demeurent trop souvent orphelines de décisions ambitieuses.

Grâce au réseau d'Agir pour l'Environnement constitué de près de 15000 adhérents et 500 000 contacts électroniques actifs, nous avons, année après année, construit et animé une ONG efficace et pugnace. Ce faisant, 2018 est une année exceptionnelle puisqu'au terme de cette année, nous avons contribué à obtenir l'abandon de l'aéroport de Notre-Dame des Landes et de la ferme-usine des 4000 bovins en Saône-et-Loire, l'adoption du principe d'un moratoire sur le dioxyde de titane dans l'alimentation, l'interdiction définitive des insecticides « tueurs d'abeilles », l'adoption d'un seuil de 20% de bio en restauration collective. Nous avons également mis en ligne un trombinoscope des élus ayant refusé d'inscrire dans la loi l'interdiction, sous trois ans, du glyphosate et créer plus de 8000 zones de BZZZ, espaces sans pesticides sur lesquels des millions de graines mellifères sont semées.

Ces victoires ne sont donc pas le fruit du hasard mais le résultat d'une ambition clairement affichée : faire d'Agir pour l'Environnement, une association hexagonale efficace œuvrant pour une planète vivable.

Vie de l'association :

Avec 1508 personnes ayant opté pour un prélèvement automatique mensuel (contre 821 en 2014) et plus de 10000 personnes ayant adhéré via notre site-internet, l'association a connu un saut quantitatif très important en 2018. Répartis de façon relativement homogène sur le territoire français (avec des points forts en Rhône-Alpes, Ile de France et Bretagne), les adhérents d'Agir pour l'Environnement constituent désormais un réseau qu'il est nécessaire de réunir en vue d'accroître la mobilisation citoyenne.

L'équipe est passée de 7 à 8 permanents, auxquels sont venus se joindre 3 volontaires en service civique.

Nom de la campagne : Stop aux nanos

Contexte : La présence de nanoparticules de dioxyde de titane a été mise en évidence grâce à la publication d'analyses effectuées pour le compte d'Agir pour l'Environnement en juin 2016. Depuis

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2019

lors, l'association n'a eu de cesse d'exiger un moratoire sur les biens de consommation courante ou à défaut de décisions politiques courageuses d'interdiction, le respect de la réglementation européenne sur l'étiquetage, obligeant les industriels de la nanomalbouffe à indiquer entre crochets la mention [nano]. Après enquête, l'association a constaté l'irrespect du règlement européen INCO. Dans la continuité des premières analyses faites par Agir pour l'Environnement, le journal 60 millions de consommateurs, suivi par l'UFC Que Choisir ont également mené à bien des analyses mettant à leur tour en évidence la présence systématique de dioxyde de titane à l'échelle nanométrique, y compris dans les cosmétiques et les médicaments analysés.

Alors qu'une étude coordonnée par le professeur Houdeau, de l'INRA de Toulouse a mis en évidence le caractère potentiellement co-promoteur de cancer du côlon lié à l'ingestion de TIO₂ à des doses similaires à celles que l'homme absorbe quotidiennement, le gouvernement a saisi l'Agence nationale de sécurité sanitaire et environnementale, puis la Direction générale de la concurrence, du commerce et la répression des fraudes. Cette dernière devait rendre publiques les analyses permettant de confirmer la présence de TIO₂ dans l'alimentation et éventuellement engager des contentieux afin de faire respecter le règlement européen sur l'information des consommateurs.

Objectifs : L'association mène campagne pour obtenir un moratoire sur les nanoparticules dans les biens de consommation courante. Dans l'attente de ce moratoire, l'association exige que le règlement européen INCO (INformation du COsommateur) soit appliqué par les industriels et que la présence de nanoparticules soit portée à la connaissance des consommateurs via un étiquetage.

Actions engagées : L'association a participé activement aux Etats généraux de l'alimentation avec l'ambition d'obtenir un moratoire sur la présence de nanoparticules dans l'alimentation. En parallèle, l'association a porté le fer en direction des industriels de l'agro-alimentaire afin que les acteurs s'engagent à retirer le dioxyde de titane des préparations. Agir pour l'Environnement a mis en ligne un site régulièrement mis à jour permettant aux consommateurs de connaître les produits contenant du dioxyde de titane, le fameux E171 à l'échelle nanométrique ainsi que le dioxyde de silicium ainsi que les produits susceptibles d'en contenir mais n'ayant pas fait l'objet d'analyses.

Côté « politique », l'association a pris de nombreux rendez-vous avec les parlementaires afin de les sensibiliser aux risques des nanoparticules dans l'alimentation. Campagne s'étant traduite par l'adoption de l'article 53 de la loi EGALIM réclamant la suspension du dioxyde de titane.

Résultats obtenus : La mobilisation continue de l'association depuis 2016 a commencé à porter ses fruits puisque les parlementaires ont adopté définitivement le principe d'une suspension de dioxyde de titane dans l'alimentation. Cette suspension doit encore être traduite en droit par la signature d'un arrêté, par le ministre de l'Economie, puis notifiée à la Commission européenne.

En 2018, la DGCCRF a continué à égrainer les résultats de ses analyses, confirmant la présence quasi systématique de nanoparticules dans les biens de consommation courants. La DGCCRF a appliqué un seuil de 10% au deçà duquel elle estime que la présence de nanos pourrait être accidentelle.

Etonnamment, la DGCCRF privilégie encore la pédagogie à l'endroit des industriels, y compris vis-à-vis des acteurs de l'agroalimentaire qui persistent à ne pas étiqueter la présence de nanos dans leurs préparations. L'association a également menacé Mars INC, fabricant des M&M's, d'un boycott. Plus de 10000 personnes ont participé à cette campagne de pré-boycott, mouvement ayant contribué à influencer sur les responsables de cette multinationale qui a accepté de retirer, d'ici juin 2019, le TIO₂.

Nom de la campagne : Pour un moratoire sur les pesticides de synthèse

Contexte : L'agriculture française demeure très dépendante des pesticides de synthèse. A tel point que les cours d'eau ou les aliments sont gorgés d'une multitude de pesticides. Malgré les nombreux plans dont l'ambition est inversement proportionnelle à son effectivité, la France accroît sans cesse la

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2019

quantité de pesticides utilisés. A rebours des grands objectifs inscrits dans les plans Ecophyto successifs, la France a augmenté sa consommation de pesticides de 12% entre 2012 et 2016. Après un long combat engagé par Agir pour l'Environnement, les pesticides de synthèse ont été interdits à la vente pour les particuliers. Ces derniers étaient responsables de l'épandage d'environ 10% des pesticides totaux utilisés dans l'hexagone.

Objectifs : L'association a mené de multiples combats en vue de maintenir la pression sur les parlementaires afin d'obtenir une interdiction des principaux herbicides et insecticides utilisés en agriculture. Agir pour l'Environnement a poursuivi son combat afin que la loi Biodiversité, adoptée en 2016, ne permette pas au gouvernement d'accorder des dérogations à l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes. Ces pesticides « tueurs d'abeilles » ont été interdits en septembre 2018 avec la possibilité de dérogation pendant encore deux ans. Ce faisant, une menace existe encore que le gouvernement puisse accorder subrepticement de telles dérogations. La pression des betteraviers est forte et la menace réelle. En relançant une mobilisation en lien avec les apiculteurs de l'UNAF, Agir pour l'Environnement a permis d'éviter des dérogations à cette interdiction.

Parallèlement, l'association a mené combat pour obtenir une interdiction du glyphosate, herbicide classé cancérigène probable par le CIRC, agence de l'Organisation Mondiale de la Santé. Malgré les engagements du chef de l'Etat d'interdire d'ici trois ans le glyphosate, les parlementaires ont préféré ne pas interdire, par la loi, l'utilisation de cet herbicide. En laissant aux filières agricoles le soin d'y renoncer par eux-mêmes... Au regard des échecs successifs des plans Ecophyto, cette confiance accordée par les parlementaires aux lobbies de l'agrochimie est au mieux un angélisme coupable. Pour dénoncer ce renoncement, Agir pour l'Environnement a développé et mis en ligne un trombinoscope des parlementaires opposés à l'inscription, dans la loi, de l'interdiction du glyphosate. Agir pour l'Environnement a également organisé un rassemblement devant l'Assemblée nationale afin de maintenir la pression sur les parlementaires. La mobilisation de l'association a été suivie par une équipe d'Envoyé spécial qui prépare une soirée spéciale autour du glyphosate.

Actions engagées : Parallèlement à ce travail de mobilisation citoyenne, l'association a lancé la saison 2 des zones de BZZZ. Cette opération, initiée par Agir pour l'Environnement, propose aux particuliers de créer des zones sans pesticides sur lesquelles des graines mellifères sont semées. Plus de 5000 zones ont ainsi été créées. Chaque zone est identifiée par un petit panneau, permettant de sensibiliser les voisins, amis et familles, contribuant ainsi à propager le débat autour des effets des insecticides sur les populations d'insectes pollinisateurs.

Nom de la campagne : Pour un soutien à l'agriculture biologique

Contexte : L'agriculture biologique connaît un engouement qui ne se dément pas. La progression du nombre de conversions en agriculture biologique apporte la preuve que l'avenir de l'agriculture passe bel et bien par des fermes de taille plus réduite mais résilientes, pourvoyeuses d'emplois locaux et moins consommatrices d'énergie, d'intrants chimiques et de pesticides. Pour l'ensemble de ces raisons auxquelles il est possible d'ajouter les nombreuses externalités positives de l'agriculture biologique (préservation des écosystèmes, des semences locales, de la qualité de l'eau, un moindre impact climatique, une amélioration du bien-être animal, acteur d'une ruralité vivante, etc), Agir pour l'Environnement a, de longue date, décidé de soutenir sans arrière-pensée, une bio exigeante, locale et de saison. Ce soutien passe par des campagnes visant à stimuler le soutien aux conversions en bio mais aussi par une volonté de soutenir l'augmentation de la part d'aliments issus de l'agriculture biologique en restauration collective.

Objectifs : Agir pour l'Environnement a mené à bien deux campagnes visant à soutenir les paysans bio qui peinent à recevoir les aides promises par l'Etat français. L'association s'est également fortement mobilisée dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation et dans le cadre de la loi dite

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2019

EGA afin qu'un objectif de 20% de bio en restauration collective soit adopté. Malgré l'hostilité du ministre de l'agriculture (poussé à la démission à la suite de son soutien trop affiché aux agrochimistes...) au développement de la bio, Agir pour l'Environnement a su mener campagne en mobilisant fortement son réseau afin d'interpeller les parlementaires. Ces derniers, après de nombreux reculs (principalement proposés par les sénateurs, toujours en retard d'une transition agricole et alimentaire) ont fini par adopté un objectif de 20% de bio en restauration collective. En lien avec les paysans de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique, nous avons également mené campagne afin d'interpeller le ministère de l'Agriculture sur les retards de paiement dûs aux paysans bio, retards pouvant remonter à plus de trois ans et pouvant s'élever à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

L'association a continué à mettre à jour son site d'enquête participative macantine.bio afin de mieux identifier les établissements scolaires les plus en pointe sur le sujet de l'introduction d'une alimentation issue de l'agriculture biologique en restauration collective.

Campagne contre les grands projets inutiles et imposés

Contexte : Après des années d'une lutte déterminée, le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes a été abandonné. Ce projet qui a régulièrement mobilisé plus de 40000 personnes durant des rassemblements qui ont et feront date dans l'imaginaire collectif écologiste a permis de populariser la notion de « grand projet inutile et imposé ». Ce faisant, l'abandon de ce projet met en évidence qu'une mobilisation citoyenne déterminée est à même de produire des effets notables, y compris lorsqu'un pouvoir politique recourt sans retenue aux forces de l'ordre pour tenter d'étouffer dans l'œuf la contestation. La victoire de Notre-Dame des Landes est également la fin d'un épisode qui aura mobilisé de larges pans de l'opinion publique qui aura pris conscience de l'inutilité d'un certain nombre de projets climaticides et dévoreurs d'espace agricole. Cet abandon est également la fin d'une histoire militante qui risque de se traduire par une certaine forme de démobilisation à l'égard d'autres projets inutiles moins en vue. Face à cette menace, Agir pour l'Environnement a poursuivi ses combats en apportant son soutien aux acteurs locaux opposés à un certain nombre de projets inutiles. L'association s'est notamment illustrée en menant à bien une votation citoyenne sur le Grand contournement ouest de Strasbourg. L'association a également mobilisé son réseau contre un projet de ferme-usine envisageant de rassembler près de 4000 bovins.

Plus généralement, l'association s'est également mobilisée contre les multiples projets d'hypermarchés et centres commerciaux en apportant notamment son soutien aux opposants à Europacity situé à Gonesse.

Enfin, l'association a diffusé un document à plus de 50 000 exemplaires contestant le bien-fondé d'une relance autoroutière qui ne dit pas son nom. Alors que le gouvernement se fait fort de mettre en musique les accords de Paris sur le climat, l'association a dénoncé la duplicité des élus, préférant communiquer qu'agir.

Marche pour le climat

La démission de Nicolas Hulot de ses fonctions de ministre de la transition écologique et solidaire a provoqué un séisme politique. Constatant son incapacité à opérer une transition écologique à la hauteur des crises qui s'annoncent, Nicolas Hulot n'a pas souhaité servir de caution à un pouvoir dont l'écologie est au mieux un impensé. En réaction à cette démission, un vaste mouvement citoyen s'est créé en vue d'organiser une marche pour le climat. Agir pour l'Environnement a activement participé à cette marche dont le succès a surpris, y compris les citoyens qui avaient appelé à ces rassemblements. Plus de 150 000 personnes ont marché pacifiquement pour protester contre l'inaction climatique de ce gouvernement. L'association s'est principalement mobilisée à Paris en diffusant largement des

Agir pour l'Environnement – 2, Rue du Nord – 75018 PARIS

Document préparatoire à l'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2019

milliers d'affichettes tout en animant une partie du cortège via une batucada (samba). Pour Agir pour l'Environnement, ces marches populaires sont la preuve de la vitalité citoyenne et de la nécessité de structurer sur le long terme un engagement militant. En effet, le gouvernement peut facilement occulter ces marches pour le climat si ces dernières ne portent pas un discours et des revendications précises et structurées dans le temps et dans l'espace. Le gouvernement a maintes fois apporté la preuve qu'il était tout à fait apte à cacher son inaction derrière de grands et beaux discours plus verts que verts. Ce faisant, le mouvement climatique doit être en mesure de décrypter les faux-semblants tout en proposant des solutions ambitieuses. La réussite des marches climatiques se mesurera à leur capacité à influencer sur le réel. Ceci ne pouvant passer que par une structuration du mouvement.

Neuvième édition du Jour de la Nuit

Agir pour l'Environnement, coordinatrice de l'événement, a fédéré autour de cette 10^{ème} édition un collectif de 14 organisations, aussi bien institutionnelles qu'associatives. Ce panel d'acteurs a permis d'aborder la pollution lumineuse sous ses divers angles et mobiliser plus largement le soir du 13 octobre. Ce sont au total 672 événements qui ont marqué cette année 2018 : 362 animations organisées simultanément avec 310 extinctions totales et partielles de l'éclairage public. Comme chaque année désormais, le Jour de la Nuit est devenu un événement incontournable de l'agenda écologique. La souplesse de l'évènement permet à de nombreuses structures de se l'approprier. C'est ainsi qu'il est possible d'assister à des actions menées par les veilleurs de nuit éteignant les magasins sur-éclairés tout en soutenant l'action de collectivités agissant en faveur d'un environnement nocturne préservé.

Au regard des efforts faits par la ville de Paris pour réduire l'intensité et le nombre de points lumineux, Agir pour l'Environnement a mobilisé son équipe pour photographier les principaux monuments parisiens éteints pour l'occasion (Arc de Triomphe, Opéra Garnier, Bastille, Notre-Dame de Paris, le Sacré Cœur, le Panthéon...).

Publication du livre « Tous pollués »

En partenariat avec nos amis des éditions du Passager clandestin, nous avons ajouté un nouvel opuscule à la collection « pour tous ». Après avoir publié trois livres « Le climat pour tous », « La bio pour tous » et « Une planète pour tous », Stéphen Kerckhove (auteur) et Red ! (illustrateur) ont mis leur talent au service de la sortie d'un nouveau livre « Tous pollués ». Sous forme d'abécédaire des pollutions, les deux auteurs ont abordé la plupart des sources de pollution environnementale en illustrant chaque thème en détournant des œuvres d'art célèbres. Une campagne de financement participatif a permis d'équilibrer financièrement l'opération tout en aidant à la diffusion de ce nouveau livre.

RAPPORT FINANCIER 2018

Pour la huitième année consécutive, l'association Agir pour l'Environnement clôt son exercice avec un résultat **positif de 74740 euros en 2018**. Avec un exercice 2018 dont le total des produits est en forte augmentation (852 326 euros en 2018 contre 713 017 euros en 2017 et 600 620 euros en 2016), la structure financière de l'association demeure saine et marque une véritable dynamique. Année après année, nous sommes en train de réussir à créer une réserve afin d'améliorer la visibilité de la trésorerie de l'association à 6 mois. Nos fonds propres passent de 167 325 euros à 242 065 (essentiellement immobilisés dans les "murs" de l'association). Cette forte progression s'explique par la confiance que nous accorde les adhérents et visiblement leur soutien vis-à-vis des choix effectués en matière d'indépendance financière.

L'autonomie financière de l'association reste exceptionnelle puisque cette année encore les cotisations, les dons des particuliers et les ventes de matériel représentent 100% de nos recettes. Les recettes issues des dons en ligne augmentent sensiblement pour atteindre 450 697 euros (en intégrant les opérations Ulule), soit 52,88 % de nos recettes. Enfin, plus de 16,90 % de nos recettes proviennent des prélèvements automatiques en hausse de 38 589 euros. Pour la première fois, **notre indépendance financière est complète puisqu'aucune subvention publique ou privée n'a été versée à l'association en 2018 !** Nous n'avons pas souhaité déposer de demandes de subvention ni au titre de la réserve parlementaire, ni auprès des services du ministre de l'écologie.

Force est de constater que l'investissement engagé il y a désormais plusieurs années dans les outils électroniques permet à l'association d'accéder à une véritable autonomie financière lui octroyant une liberté d'action enviable. Les résultats concrets obtenus par l'association semblent également rencontrer l'adhésion de notre réseau. Par ailleurs, l'augmentation significative des dons en ligne via une carte bancaire vient s'ajouter aux versements effectués par chèque via les supports « papier » qui résistent étonnamment. Il est néanmoins à noter que les adhésions en ligne peuvent être source d'insécurité car le renouvellement d'une année sur l'autre est loin d'être acquis. Conscients de cet enjeu, nous avons œuvré pour améliorer le taux de ré-adhésion qui est passé de 38,51 % en 2015 à 48,48 % en 2016, puis à 56,34 % en 2017 pour s'établir à 54,14 % en 2018. Des progrès peuvent encore être obtenus afin d'améliorer la fidélisation de notre réseau.

A la différence des autres années, la collecte des dons s'est mieux répartie sur l'année avec la réussite des financements participatifs qui ont rencontré un véritable engouement.

L'augmentation continue du nombre d'adhérents permet tout à la fois à l'association d'augmenter son influence, sa légitimité et son autonomie financière. Le pari fait en 2017 de réduire drastiquement la part des subventions, afin d'éviter d'être exposé aux pressions des financeurs a été réussi. Cette volonté d'indépendance financière maintes fois réitérée a également pour effet de préserver ce lien si fragile avec les milliers de donateurs.

La bonne santé financière de l'association est due à la confiance des adhérents et donateurs. Nous ne pouvons que leur en savoir gré et les remercier sincèrement en tentant d'être à la hauteur de cette confiance.

Jean HASCOËT, Trésorier